



## COMMISSION ROULEMENTS VOYAGES

Les membres SUD-Rail dénoncent la suppression de 2 lignes de roulement, malgré la charge HR. Suite à la suppression du Rhin-Rhône, la proposition de la direction était de faire 5 roulements : 3 roulements à Lyon Perrache : 54301 de 36 lignes, 54303 de 7 lignes (CPA), 54304 de 35 lignes. 2 roulements à Lyon Part-Dieu : 54302 de 35 lignes, 54305 de 29 lignes.

Ce sont tous des roulements Paris/Lyon, SUD-Rail a demandé à la direction de revenir en arrière et de n'avoir qu'un **seul roulement à LPR** (+ toujours le roulement CPA) et **un autre à LYD**. Cela nous paraît indispensable et essentiel pour garantir l'équité de chaque agent travaillant sur les roulements LYON/PARIS, et lors des prochaines montées en roulement, le choix ne se portera que sur le lieu de résidence LPR ou LYD. La direction a finalement accepté.

La charge Rhin-Rhône est redistribuée dans les futurs roulements, ce qui crée une mixité supplémentaire. La demande est bien sûr que cette mixité soit équilibrée entre LPR et LYD. Acté en séance, la répartition définitive sera à valider lors de la 2<sup>e</sup> commission roulements.

SUD-Rail a demandé de profiter de la refonte des roulements pour équilibrer l'enchaînement des dimanches afin de ne plus avoir 4 ou 5 dimanches travaillés à la suite comme prévus initialement Acté en séance.

SUD-Rail a demandé l'intégration de toute la charge HR dans les roulements, principalement en période D, afin de diminuer les dispos. Cette charge rentre dans les roulements, preuve en a été faite en séance, et si besoin augmentation du nombre lignes. Réponse lors de la 2<sup>e</sup> commission roulements.

La délégation SUD-Rail rappelle à la direction que l'année 2017 déroule à 53 dimanches, il y aura donc 127 repos pour 2017, il faut donc entre 124 et 125 Repos minimum par an en grille (acté).

Echanges avec Paris et création de 10 RHR, avec 17 demi-tours. (8 de Paris / 9 Lyon). Ce qui donne + 5 RHR pour Lyon.

Nous avons demandé la suppression des 13 PRP et des coupures sur la période D. Réponse lors de la 2<sup>e</sup> commission Roulements.

A été demandé l'équilibre entre les deux résidences : De la charge mixte ; des RHR de jour ; des dispos ; des JT à 3 A.E, 2 A.E, 1 A.E, 0 A.E ; des retours RHR sec, des RHR >13h00, des RHR < 09h30, des JT simple. SUD-Rail y restera attentif lors de la 2<sup>e</sup> commission roulements.

Nous avons pointé les erreurs et donc demandé la remise en conformité des écritures sur l'ensemble des journées.

SUD- Rail demande le croisement des tâches sur les journées. Ex : tournée Toulouse. Titulaire à l'aller et B au retour. Accord de la direction.

La commission a listé l'ensemble des journées qui posaient des problèmes. La direction regarde la faisabilité des demandes. SUD-Rail fait remarquer à la direction qu'avec 10/7 par résidence, les roulements seraient acceptables et ne comporteraient plus ou très peu de journées difficiles. La direction répond qu'elle n'a pas les moyens pour améliorer les conditions de travail, par contre pour des festivités inutiles on sait les trouver.

Les grilles de réserve restent inchangées en périodes C et D 2017.

La prochaine commission roulement aura lieu le 18 Mai. Nous espérons que toutes les modifications demandées seront bien réalisées !